

## DELIBERATION CFVU106-2017

**Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;  
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;  
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;**

**Vu les convocations envoyées aux membres du Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 30 novembre 2017.**

**Objet de la délibération :** procès-verbal de la CFVU du 23 octobre 2017

**La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 13 décembre 2017 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

Le procès-verbal de la CFVU du 23 octobre 2017 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

**A Angers, le 14 décembre 2017**

La Vice-présidente FVU

**Sabine MALLET**



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 22 décembre 2017

# Procès-verbal

Commission de la formation et de la vie  
universitaire

23 octobre 2017

5Xcdhf`dUf`la Commission de la formation et de la vie  
universitaire du mercredi 13 décembre 2017.

La commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université d'Angers s'est réunie en séance plénière le 23 octobre 2017 à 14h38 dans la salle du conseil, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Christian ROBLÉDO, Président de l'Université d'Angers.

ROBLÉDO Christian	Présent
MALLET Sabine	Présente
BALLUS Kenny (Suppléante GABILLARD Nina)	Absent
BARBE Valérie	Présente
BERAUD Etienne (Suppléant FDILI Otman)	Absent
BOUCHERON Sonia	Excusée, donne procuration à Françoise INGREMEAU
BURON-MOUSSEAU Sophie	Absente
CAILLEAU Thierry	Présent
CHAPPEY Alexandre (Suppléante ROBERT Cynthia)	Absent
CHEVREAU Elisabeth	Absente
COTTIER Claire (Suppléant GARNIER Arnaud)	Absente
DUBOSQ Nicolas (Suppléant FLAVIGNY Robin)	Absent
DUTHOIT Paul-Louis (Suppléante PAIRIGOUAS Océane)	Présente
EMOND Hervé	Absent
FLEURANT Cyril	Excusé, donne procuration à Éric PIERRE
FOUCHET Florian	Absent
GERAULT Laurent (suppléant BRANCOUR Roch)	Absent
GUERINEAU Emma (Suppléant BOURGEOIS Théophile)	Absente
GUILMEAU Alexandre (Suppléante CHENIER Aline)	Absent
HARDY Zoé (Suppléant METTENDORF Loïc)	Excusée, donne procuration à Zoé HARDY
INGREMEAU Françoise	Présente
KIKER Safia (Suppléant DESTERMES Théodore)	Présente
LACROIX Florence (Suppléante CHAUVIGNE Céline)	Présente, donne procuration à Valérie BARBE à partir de 16h23
LAHEURTE Cyrille	Absent
LERICHE Philippe	Présent
LEROLLE Nicolas	Absent
LIBOUBAN Hélène	Présente
MATHIEU Elisabeth	Présente
MERCIER Thibault (Suppléante LECLERCQ Marine)	Absent
MOISY Laurence	Présente, arrivée à 16h30

NEAU Alice (Suppléant BRIERE Olivier)	Excusée, donne procuration à Océane PAIRIGOUAS
PARIS Anaïs (Suppléante CALLET Estelle)	Absente
PIERRE Éric	Présent
PIRAUX Louise (Suppléant LIBAUD Romain)	Absente
QUITTE Bérangère (Suppléant HUMEAU Lucas)	Absente
RULENCE David	Présent
TARDIF Constance (Suppléante MORIN Mélanie)	Absente
TRICOIRE-LEIGNEL Hélène	Excusée, donne procuration à Hélène LIBOUBAN
URBAN Thierry	Absent
VIGNON-BARRAULT Aline	Excusée, donne procuration à Valérie BARBE
VIOLIER Philippe	Excusé, donne procuration à Laurence MOISY

◆ **Membres présents invités :**

<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Catherine BERNARD, vice-présidente déléguée aux relations avec les milieux économiques</li> <li>◆ Jean-René MORICE, vice-président culture, initiatives et communication</li> <li>◆ Florence EVEN – Directrice générale adjointe</li> </ul>	<p>Christophe DANIEL, doyen de la Faculté Droit Economie Gestion</p>
--	--

Alexandre PIETRINI, Directeur du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

Christelle BOULICAUT – Chargée de développement – Direction de la Formation Continue (DFC)

◆ **Secrétariat :**

Cellule institutionnelle

**Ordre du Jour**

1.	Informations .....	5
1.1	Projet THELEME.....	5
2.	Approbation des procès-verbaux .....	6
2.1	Procès-verbal du 25 septembre 2017– vote .....	6
3.	Enseignement et conventions.....	7
3.1	Conventions : vote .....	7
	Convention IUT / lycée Elizé de Sablé sur Sarthe (LP Maintenance des services automatisés).....	7
	Convention IUT / lycée Estournelles de Constant de La Flèche (LP Génie Electrique pour le Bâtiment) .	7
	Convention IUT / lycées J. Moulin et Le Fresne d'Angers (LP Biologie Analytique et Expérimentale).....	7
	Convention Faculté DEG / Institut des métiers du notariat (LP Métiers du Notariat) .....	7
	Convention Faculté DEG / IFCS (Master Administration des Entreprises parcours santé) .....	7
	Convention UFR ESTHUA Tourisme et Culture / CCI du Vaucluse .....	8
	Convention double diplôme Faculté LLSH / Worcester .....	8
3.2	Création de diplômes nationaux - vote.....	8
	LP intervention sociale : insertion et réinsertion professionnelle.....	8
	DEUST Sportifs de haut niveau – UFR DEG .....	9
3.3	Création de Diplômes Universitaires (DU) - vote .....	10
	DU Adoption et pratiques professionnelles – Faculté LLSH.....	10
	DIU Hépatites virales – Faculté de Santé.....	11
	DIU de pathologie comparée en oncologie – Faculté de Santé .....	11
	DIU Médecine manuelle musculo-squelettique et ostéopathie – Faculté de Santé .....	11
	DIU Qualification à l'exercice de la médecine générale – Faculté de Santé .....	11
3.3	Maquettes MCC – vote .....	11
	Maquette de la formation LP Archives et patrimoine – Faculté de LLSH.....	11
	Modification MCC L3 Psychologie .....	11
	Passage au niveau supérieur N+2 DU Etudes Françaises.....	11
3.4	Projet innovant Faculté des Sciences / ISTIA .....	12
4.	Vie étudiante.....	12
4.1	Projet FSDIE – complément Campus Day – vote.....	12
4.2	Projets FSDIE.....	12
4.3	Bilan des césures.....	14
5.	Questions diverses.....	15
	ANNEXE .....	15

A l'ouverture de la séance du 23 octobre 2017, 21 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 15 membres présents, 6 procurations). Deux membres invités sont présents et deux membres invités sont représentés.

## 1. Informations

M. ROBLÉDO salue la présence de Mme GAY-BOISSON, proviseure du lycée Jean Moulin à Angers et nouveau membre de la CFVU.

M. ROBLÉDO informe qu'un étudiant assiste à la séance dans le cadre de l'Unité d'Enseignement Libre (UEL) « découverte de la démocratie étudiante ».

### 1.1 Projet THELEME

M. ROBLÉDO explique que le projet THELEME (PIA 3 - Nouveaux Coursus Universitaires) co-porté avec Le Mans Université est l'un des 17 projets retenus parmi les 66 dossiers déposés.

M. ROBLÉDO présente le projet en s'appuyant sur le diaporama destiné à la conférence de presse du jeudi 19 octobre 2017 (Cf. diaporama en annexe).

M. ROBLÉDO revient sur les raisons qui ont amené les deux universités à porter un projet ensemble. Toutes deux observent une croissance des primo-entrants alors que sur le périmètre de la COMUE, il y a des établissements qui ne voient pas leurs effectifs augmenter. Il y a également une volonté affichée dans les politiques des deux universités d'agir et de mettre en place des dispositifs visant à améliorer la réussite des étudiants.

M. ROBLÉDO indique qu'il s'agit d'un projet qui s'inscrit dans nos territoires, 11 lycées sont partenaires. Ce projet est également fortement soutenu par le Rectorat de l'académie de Nantes. De plus, nous pouvons noter un certain nombre d'expériences communes (programme PluriPass par exemple) et un partage de valeurs.

M. ROBLÉDO précise qu'il existe entre les deux universités des dispositifs assez symétriques dans la façon d'aborder la liaison lycée-université, une complémentarité sur les formations accessibles à distance, des référentiels de formations par compétences communs sur les licences professionnelles et les Master ainsi que des dispositifs en faveur des étudiants en difficulté et des formations professionnalisantes.

M. ROBLÉDO explique que la suite logique de ces projets communs est la volonté de mettre en place un partenariat stratégique entre les deux établissements. Dans ce sens, le projet THELEME n'est pas le seul qui a été déposé en commun et qui a été retenu : un appel à manifestation d'intérêt sur l'amélioration de l'employabilité des étudiants en lettres, langues et sciences humaines a également été déposé.

M. ROBLÉDO rappelle que THELEME a pour objectif que chaque étudiant suive sa licence à son rythme avec un accompagnement depuis le lycée. Une valeur forte qui tenait très à cœur au porteur de projet pour l'Université d'Angers, Didier BOISSON est de retrouver l'esprit de la devise de F. RABELAIS : « Fais ce que voudras ». Il s'agit de permettre une certaine liberté et de rendre l'étudiant acteur de sa formation. A partir de son projet personnel et/ou professionnel, nous souhaitons donner à l'étudiant la possibilité de s'orienter, à partir du lycée puis à l'université, vers la formation qui lui correspond le mieux et qui pourra l'amener vers la réussite. Ainsi, il pourra opter soit pour une insertion professionnelle post-licence soit pour une poursuite d'études en Master.

M. ROBLÉDO explicite les points importants de ce projet. Tout d'abord, le continuum bac-3 / bac+3 que nous voulons repenser de sorte à construire des équipes pédagogiques mixtes entre l'université et les lycées. Le but est d'accompagner le développement du projet personnel et professionnel de l'étudiant. Dans ce sens, ce projet sera intégré dans le cursus des étudiants, dès le lycée, de la seconde à la terminale. De plus, il est envisagé, qu'un certain nombre de compétences transversales, notamment dans les langues étrangères, puissent être validées dès le lycée par le futur étudiant (les ECTS ne seront crédités que lorsqu'il sera inscrit dans un cursus universitaire). De plus, il s'agit d'accompagner l'étudiant à partir de tests d'auto-positionnement, déjà développés en interne à travers le projet DIPEEO de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH) et de la Faculté des Sciences. Pour cela un environnement numérique compatible est utilisé.

M. ROBLÉDO précise que la liaison lycée-université est revue mais au-delà de cet élément, c'est l'organisation même du cursus de licence qui est reformatée.

En effet, la structuration en semestres des licences n'était pas gravée dans le marbre et pouvait être repensée : ce qui est incontournable, ce sont les 180 ECTS de la licence et non ses 6 semestres. La licence resterait sur trois ans mais pourrait s'obtenir à un rythme accéléré (2 ans) ou à un rythme plus adapté à l'étudiant en fonction de son projet personnel et professionnel (4 ans par exemple, mais sans redoublement).

M. ROBLÉDO indique que l'équipe qui a travaillé sur ces nouveaux rythmes a montré qu'un séquençage en semaines était adapté qu'un séquençage par unité d'enseignement (UE) sur une longue période. Dans les faits, au cours de périodes de six, douze ou dix-huit semaines, certaines UE seront bloquées. Enfin, M. ROBLÉDO explique qu'il y a une transformation des modes d'évaluation, en passant d'une logique de description des compétences à une logique d'enseignement et d'évaluation par les compétences. Ce principe est déjà appliqué en partie pour les licences professionnelles. Les étudiants pourront capitaliser des compétences à travers un e-portfolio : carnet de suivi de formation de l'étudiant qui pourra être incrémenté dès le lycée si des compétences transversales sont validées.

M. ROBLÉDO précise qu'il est également prévu un accompagnement des étudiants par la mise en place d'un format de tutorat qui sera cadencé et adapté à l'étudiant. Il y aura un tutorat d'orientation, un tutorat de renforcement, un tutorat de consolidation et enfin un tutorat de perfectionnement.

M. ROBLÉDO indique qu'un autre aspect du projet est « l'université bimodale ». Il ne s'agit pas d'une université hors les murs avec uniquement de l'enseignement à distance mais bien d'un dispositif (alliant enseignement présentiel et distanciel) déployé pour accompagner au mieux les étudiants accueillis, qui ont des profils de plus en plus différents. L'accès à l'enseignement supérieur sera également multicanal.

M. ROBLÉDO explique que le principe du dispositif est de créer un lien assez fort entre l'université et les lycées. Ce lien sera consolidé par la suite, grâce notamment au Rectorat qui va mettre en place un système qui permettra de faire remonter toutes les expériences déployées dans les onze lycées. Cela, de manière à ce qu'à terme, cette expérimentation soit déployée sur les lycées de l'académie et peut-être au-delà. Ce projet va se mettre en place progressivement : dès la rentrée 2018 le parrainage des élèves de seconde qui arriveront à l'université dès la rentrée 2021 va débuter. A ce moment-là, la première et la troisième année de licence seront déployées.

## **2. Approbation des procès-verbaux**

### **2.1 Procès-verbal du 25 septembre 2017– vote**

Le procès-verbal du 25 septembre 2017 est approuvé avec les corrections :

- Point 3.1 : remplacement « d'universités libres de l'Ouest » par « Facultés libres de l'Ouest »
- Point 3.2 : remplacement de « Mme KIKER s'interroge(...) » par « Mme KIKER alerte sur la suppression d'heures (notamment en Travaux Dirigés) dans le Master 1 Management des Affaires Européennes et Internationales (MAEI). Elle souhaite, dans le cas de suppression d'heures que l'on reste vigilant. Dans ce master, proportionnellement il y a plus d'heures de TD qui sont supprimées par rapport aux heures de Cours Magistraux (CM). Dans certains master, où il y a peu d'étudiants, la distinction CM /TD n'a pas vraiment d'importance mais dans cet exemple, la promotion compte 55 étudiants, aussi elle suppose que les heures TD sont différentes des heures CM. »

Cette décision est adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 1 abstention.

### 3. Enseignement et conventions

#### 3.1 Conventions : vote

- Convention IUT / lycée Raphaël Elizé de Sablé sur Sarthe (LP Maintenance des services automatisés)

Mme MALLET indique que pour cette convention, c'est le lycée qui reçoit la subvention puisque l'IUT utilise ses locaux et ses matériels techniques.

La convention de partenariat pour la LP mention Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie parcours Maintenance des systèmes automatisés est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

- Convention IUT / lycée Estournelles de Constant de La Flèche (LP Génie Electrique pour le Bâtiment)

La convention de partenariat pour la LP mention Métiers de l'électricité et énergie option génie électrique pour le bâtiment est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

- Convention IUT / lycées J. Moulin et Le Fresne d'Angers (LP Biologie Analytique et Expérimentale)

Mme MALLET indique que pour cette convention, il manque les articles 6 et 7 : « la validation des acquis de l'expérience » et « l'apprentissage et la formation tout au long de la vie ». Ils seront réintégrés à la convention.

La convention de partenariat pour la LP mention Biologie Analytique et Expérimentale est approuvée avec rajout des articles 6 (Validation des acquis de l'expérience, des acquis professionnel et personnels, des études) et 7 (Apprentissage et formation tout au long de la vie).

- Convention UFR DEG / Institut des métiers du notariat (LP Métiers du Notariat)

M. ROBLÉDO indique que l'entête de la convention n'est pas conforme au format des autres conventions puisqu'il s'agit de celle de l'UFR Droit Economie Gestion (DEG) et non de celle de l'Université d'Angers.

Mme MALLET précise que la modification va être faite.

La convention relative à la LP mention Métiers du notariat est approuvée avec la modification suivante : remplacement de l'entête de la faculté de droit d'économie et de gestion par celle de l'université d'Angers.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

- Convention Faculté DEG / IFCS (Master Administration des Entreprises parcours santé)

Mme MALLET indique qu'auparavant cette formation pour les cadres de santé se faisait avec l'ISSBA (Master Management et Ingénierie de la Santé). Désormais, elle est rattachée au Master Administration des Entreprises – parcours santé.

Mme MALLET précise que nous ne connaissons toujours pas le montant de la contribution, cet élément est en négociation.

M. DANIEL explique qu'il ne comprend pas pourquoi cette convention est proposée en CFVU puisque l'accord financier n'est pas encore établi.

M. DANIEL poursuit en précisant qu'il y a une nouvelle directrice du CHU d'Angers, ce qui retarde peut-être la réponse puisque celle-ci était attendue il y a deux ou trois semaines.

Mme MALLET demande sous quelle forme sont inscrits les étudiants concernés.

M. DANIEL répond qu'ils sont inscrits en contrat de professionnalisation. Il ajoute que l'UFR DEG a fait une contre-proposition au CHU avec une réduction de la tarification et qu'elle est en attente d'une réponse.

Mme BOULICAUT précise que tous les stagiaires en formation continue de l'IFCS ont bien été inscrits auprès de la Direction de la Formation Continue (DFC), en tant que stagiaires de la formation continue et ils sont passés par le biais de la DFC. Elle ajoute que la convention a été rédigée il y a de nombreuses semaines, présentée au bureau de la CFVU où elle a été validée bien qu'il manquait le tarif (proposition envoyée par l'UFR DEG à la rentrée), ce qui explique que cette convention soit encore à l'ordre du jour.

M. ROBLÉDO indique que s'il n'y a pas de dimension financière pour le Conseil d'Administration, cette convention ne passera pas à la séance du 26 octobre 2017.

Mme KIKER demande pourquoi les étudiants ne pouvant bénéficier de la validation des acquis se voient attribuer le statut d'auditeur libre, tout en étant autorisés l'année suivante à s'inscrire pour passer les examens.

Mme BOULICAUT répond que les stagiaires de formation continue sont pour la plupart éligibles pour être cadres de santé. Or, ils n'ont pas de master 1. Pour qu'ils puissent s'inscrire en master 2, nous passons par une validation des acquis personnels et professionnels qui, comme stipulé dans la réglementation, fait valoir les acquis de la personne et ce, que ce soit dans le cadre d'expériences professionnelles ou dans le cadre d'une formation. Lorsque ces étudiants sont inscrits en auditeurs libres, ils acquièrent de l'expérience de formation qui leur donne le droit de s'inscrire en master 2 l'année suivante. Toute personne qui le désire, peut suivre un parcours de formation en auditeur libre, c'est un droit.

Mme MALLET explique que ce fonctionnement a été mis en place pour éviter que ces étudiants suivent des cours sans être stagiaires de formation continue et donc sans payer les frais de formation continue.

Mme KIKER demande s'ils sont quand même dans le cadre d'une formation continue bien qu'auditeurs libres.

Mme MALLET répond que non, ils sont auditeurs libres puisqu'ils ne sont pas inscrits à la formation à ce moment-là.

Le vote de la convention de partenariat pour le Master mention Management et administration des entreprises parcours Santé est reporté.

➤ Convention UFR ESTHUA Tourisme et Culture / CCI du Vaucluse

La convention de partenariat pour la LP mention Métiers des arts culinaires et des arts de la table parcours cultures culinaires et savoirs gastronomiques méditerranéens est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

➤ Convention double diplôme Faculté LLSH / Worcester

La convention de double diplôme concernant le Master mention Didactique des langues parcours Diffusion de français en pays anglophones est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

3.2 Création de diplômes nationaux – vote

Mme MALLET indique que l'Université d'Angers a été accréditée en juillet pour son offre de formations. Au cours du contrat, des demandes d'accréditation pour de nouvelles licences professionnelles ou DEUST peuvent toujours être déposées.

➤ LP intervention sociale : insertion et réinsertion professionnelle

M. DELEPINE présente la licence professionnelle (Cf. Annexe).

M. LERICHE a plusieurs interrogations : il demande pourquoi cette formation n'est pas ouverte à la formation continue vu que cela permettrait de la financer. De plus, il souhaite connaître le lieu de la licence professionnelle puisqu'elle est annoncée à Angers et que le département carrières sociales est à Cholet. Enfin, il demande pourquoi mettre en place une licence professionnelle plutôt qu'une nouvelle option du DUT.

M. DELEPINE répond que la nouvelle option de DUT serait intéressante mais ce n'est pas envisageable car il y a déjà 5 options dans les DUT Carrières Sociales. Puis, le souhait initial est de proposer aux étudiants un diplôme de niveau II. Concernant la localisation, la formation sera proposée à Angers puisqu'une majorité des partenaires sont angevins.

M. ROBLÉDO indique que la soutenabilité financière de la formation entre dans le périmètre global de ce qui a été présenté au Ministère lors de la signature du contrat. Aussi, il rappelle que cette formation, qui a été présentée après la signature, ne pourra rester en l'état que si l'équilibre financier est atteint.

La création de la LP Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle du département carrières sociales de l'IUT – domaine : sciences humaines et sociales – parcours : accompagnement et insertion des publics étrangers et/ou vulnérables selon la maquette votée par le conseil d'IUT est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 16 voix pour et 6 abstentions.

➤ DEUST Sportifs de haut niveau – Faculté DEG

Mme BOULICAUT présente la formation (Cf. Annexe).

Mme MALLET demande si les étudiants sportifs de haut niveau qui ont beaucoup d'heures d'entraînement, arriveraient à trouver le temps de réfléchir à un projet et à obtenir le statut d'entrepreneur.

Mme BOULICAUT précise que les étudiants qui sont en centre de formation n'auront pas le temps. Par contre les sportifs de haut niveau qui évoluent dans le monde professionnel et qui sont bacheliers auraient peut-être déjà un projet d'entrepreneuriat.

M. PIETRINI indique que cette formation doit être vue comme une formation de sortie. Il rappelle qu'en six ans, aucun des étudiants qu'il a suivis n'a réussi à vivre de son sport, en tant que sportif de haut niveau.

M. LERICHE salue l'approche pour les jeunes et la possibilité de pouvoir les emmener vers une licence professionnelle ensuite. Il trouve le projet intéressant mais se demande si les enseignements prévus pour le DEUST sont créés ex nihilo ou sont mutualisés avec des enseignements de licence puisque cela n'a pas le même coût.

Mme BOULICAUT explique que la majorité des cours est prévue en e-learning puisque tous les étudiants concernés ont des contraintes différentes. Il serait difficile de mettre en place un cours les regroupant tous. De ce fait, nous n'avons pas d'autre choix que de leur proposer du e-learning.

M. LERICHE demande si cela s'appuie sur des enseignements disponibles dans les licences de la Faculté DEG.

Mme BOULICAUT répond que pour certains oui, ils ont déjà été identifiés dans les maquettes. Néanmoins, un travail sur le contenu pédagogique est nécessaire.

M. LERICHE demande s'il est envisagé d'accompagner les étudiants de manière spécifique et individuelle avec des assistants pédagogiques.

Mme BOULICAUT répond que les clubs ont annoncé un suivi de la part des coaches. Ensuite, un tutorat d'enseignants serait mis en place. Il sera proposé aux étudiants une innovation pédagogique, un chéquier de formation, qui leur permettra de solliciter un enseignant pour une remise à niveau (par exemple : une heure pour un cours particulier). Cela explique la difficulté de sa mise en œuvre.

M. ROBLÉDO répond que cette formation répond à un besoin, l'université doit apporter une réponse mais pas à n'importe quel prix. Cette formation pourrait également s'inscrire dans la formation tout

au long de la vie, ce travail est important, il faut continuer et étudier les conventions de partenariats avec les clubs sportifs puisque c'est avec eux que l'on pourra avancer.

M. DANIEL trouve le projet très intéressant mais s'interroge sur les moyens : qui va assurer les cours, le suivi des étudiants ? Au-delà des clubs, il va falloir trouver des collègues pour assurer la responsabilité de cette formation et les enseignements. A l'heure actuelle, les enseignants ne sont pas identifiés.

M. ROBLÉDO répond que si nous n'avons pas d'enseignants, le processus de demande de création est suspendu.

M. DANIEL explique qu'en l'absence de moyens supplémentaires, il n'arrivera pas à supporter les coûts même si les clubs sportifs sont prêts à payer une part.

Mme MALLET demande ce qu'il a été dit au conseil de gestion de l'UFR DEG.

M. DANIEL répond que le projet a été présenté, collectivement il en est ressorti que le projet était très intéressant mais personne ne s'est positionné pour en prendre la charge. Néanmoins, M. DANIEL pense que l'université doit se positionner sur ce projet.

M. ROBLÉDO répond que nous ne pouvons pas créer de postes pour un DEUST. Si nous ne trouvons pas de collègues sur l'Université d'Angers pour soutenir cette formation, nous ne la proposerons pas.

M. RULENCE indique que le projet est intéressant et porteur puisqu'il y a des débouchés. Il a déjà été recontacté par l'enseigne Décathlon qui a exprimé sa volonté de poursuivre le projet puisque cela leur permettrait de « récupérer » des sportifs de haut niveau et de potentiels managers de rayon. En ce qui concerne les moyens humains, la difficulté de mobiliser les personnes est une limite à ce projet.

Mme KIKER s'interroge sur l'objet du vote en CFVU puisqu'il n'y a pas de maquette.

Mme MALLET répond que le vote concerne l'accord pour la poursuite du projet.

Mme BOULICAUT demande s'il est envisageable de faire appel à des ressources extérieures puisqu'elle a déjà des contacts avec des intervenants anciens sportifs de haut niveau ayant monté leur entreprise.

M. ROBLÉDO répond que oui, tout est une question de proportion pour que l'Université d'Angers garde sa légitimité à proposer cette formation.

Mme BERNARD demande si nous avons la certitude que les clubs vont participer aux coûts de formation.

Mme BOULICAUT répond que des clubs ont indiqué ne pas pouvoir payer ces coûts. Pour les stagiaires de formation continue, nous avons une garantie de financement par OPCALIA ce qui n'est pas le cas pour les étudiants en centres de formation.

M. ROBLÉDO demande s'il y a suffisamment de ressources humaines pour imaginer le contenu de la formation.

M. LERICHE explique qu'un bilan doit être fait pour savoir ce qui est mutualisable avec d'autres formations ou non.

Le vote relatif à la création du DEUST Sportifs de haut niveau est reporté.

### [3.3 Création de Diplômes Universitaires \(DU\) - vote](#)

#### ➤ DU Adoption et pratiques professionnelles – Faculté LLSH

Mme KIKER demande pourquoi les coefficients ne sont pas détaillés.

Mme RAVAIN répond qu'il s'agit d'une validation par présence donc il n'y a pas de coefficients entre les modules. Tous les modules ont le même coefficient.

La création de ce diplôme est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour.

➤ DIU Hépatites virales – Faculté de Santé

La création de ce diplôme est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour.

➤ DIU de pathologie comparée en oncologie – Faculté de Santé

La création de ce diplôme est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour.

➤ DIU Médecine manuelle musculo-squelettique et ostéopathie – Faculté de Santé

La création de ce diplôme est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour.

➤ DIU Qualification à l'exercice de la médecine générale – Faculté de Santé

La création de ce diplôme est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour.

### 3.3 Maquettes MCC – vote

➤ Maquette de la formation LP Archives et patrimoine – Faculté de LLSH

Mme MALLET explique que cette maquette est passée précocement en CFVU (au printemps dernier) et les experts de la DGESIP ont formulé quelques critiques sur cette LP puisqu'il était question de parcours et non des unités de spécialisation. La modification a été faite au moment de la modélisation de la formation mais doit être votée.

La modification de cette maquette est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour.

➤ Modification MCC L3 Psychologie

Mme MALLET explique que cette année, un certain nombre d'étudiants venant d'autres universités se sont inscrits en L3 Psychologie pour pouvoir bénéficier des 140H de stage proposées dans la maquette de L3 à Angers. Il était prévu initialement de proposer quatre unités de professionnalisation ou de recherche pour permettre aux étudiants de travailler sur leur projet professionnel et de choisir ensuite leur master. Avec l'afflux d'étudiants, cela n'est pas envisageable et seulement trois unités d'enseignement ont été mises en place. Une modification des MCC est donc nécessaire.

Mme MALLET précise que les inscriptions pédagogiques ont eu lieu après la dernière CFVU, ce qui explique que la modification soit votée ce jour.

Mme BARBE indique qu'il y a eu 80 étudiants inscrits en L3 de plus que les années précédentes. De plus, quand les étudiants ont voulu s'inscrire, le système informatique a été quelque peu défaillant et certaines options choisies n'étaient pas prises en compte. De ce fait, mettre en place quatre options était très difficile.

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour.

➤ Passage au niveau supérieur N+2 DU Etudes Françaises

Mme MALLET indique que l'équipe pédagogique souhaite que les étudiants puissent passer dans le niveau N+2 s'ils ont obtenu 16/20 au niveau N. Auparavant, ils ne pouvaient passer que du B1 au B2.

Les modifications des modalités de passage au niveau n+2 sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour.

### 3.4 Projet innovant UFR Sciences / ISTIA

Mme MALLET explique qu'en juillet trois projets innovants ont été présentés. Le bureau de la CFVU avait trouvé plus pertinent que certains se regroupent ce qui était le cas pour les projets portés par l'UFR Sciences (L2 mathématiques) et l'ISTIA.

M. LERICHE indique que le département de mathématiques de la faculté des sciences propose déjà une L3 à distance, qui sélectionne son public. Le constat est le suivant : bon nombre de personnes souhaitant faire une L3 sont refusées puisque ces personnes auraient besoin de faire une L2 avant. Ce qui est proposé, c'est de mettre en place sur le programme de la L2 actuelle un programme d'enseignements à distance pour ces publics mais également pour les étudiants ayant besoin d'être en distanciel (sportifs de haut niveau par exemple). Par ailleurs l'ISTIA proposait une mise à niveau à distance en mathématiques pour les étudiants qui souhaitaient intégrer le cursus ingénieur. Ces deux projets étant très proches, il a été décidé de les mutualiser.

Le projet innovant concernant la remise à niveau par apprentissage en autonomie et formation à distance est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour.

## 4. Vie étudiante

### 4.1 Projet FSDIE – compléments Campus Day – vote

Les compléments Campus Day sont présentés par M. MORICE.

Les dossiers Complément Campus Day sont approuvés.

La décision est prise à l'unanimité avec 23 voix pour.

	Projets	Subvention demandée	Subvention accordée
BDE APA	Location structure gonflable	239.00 €	239.00 €
LES COURANTS NUMERIQUES	Achat de bâches pour l'animation	80.00 €	80.00 €
BDE DROIT	Réassort de softs le jour de campus day	200.00 €	200.00 €

### 4.2 Projets FSDIE

Les projets FSDIE sont présentés par M. MORICE (Cf. Diaporama en annexe).

Mme REY intervient à propos du BDE GUEST. Elle indique que l'an passé (2016/2017) le voyage a eu lieu en février, pendant une période de cours. Il avait été demandé au BDE, par la composante, de prévoir les futurs voyages en dehors des périodes de cours. Dans ce sens, pour l'année universitaire 2017/2018, un voyage aura lieu début novembre pendant les vacances de la Toussaint, ce qui intéresse plus d'étudiants.

Les dossiers FSDIE ci-dessous sont approuvés.

La décision est prise à l'unanimité avec 23 voix pour.

	Projets	Subvention demandée	Subvention accordée
ASSOCIATION ALEA	Salon du livre à Paris – le samedi 17 mars 2018	710.00 €	710.00 €
ASSOCIATION PSYCHOLOGIQUE ANGEVINE	FENEPSY – Congrès de formation – 27/28/29 octobre 2017	3000.00 €	3000.00 €
ASSOCIATION PSYCHOLOGIQUE ANGEVINE	PSY'DEJ sur le campus entre le 13 et le 17 novembre 2017	53.00 €	53.00 €
BDE GUEST	Voyage de découverte culturelle à Barcelone du 1 <sup>er</sup> au 5 novembre 2017	3000.00 €	3000.00 €
BDE M'INT	Rencontres des acteurs de la Licence et Master Management et commerce international aux Jardins d'Anjou 6 au 7 décembre 2017	1284.00 €	1284.00 €

Le dossier FSDIE ci-dessous est approuvé.

La décision est prise à la majorité avec 22 voix pour et 1 abstention.

	Projets	Subvention demandée	Subvention accordée
BDE GUEST	Gala aux Greniers Saint Jean – 17 janvier 2018	2000.00 €	2000.00 €

M. MORICE indique que pour le projet « bourse aux livres » il n'y a pas eu d'avis de la Commission Vie Etudiante (CVE) au préalable puisqu'aucun étudiant n'est venu le présenter. Il constate également que ce jour, à la CFVU, aucun étudiant ne s'est déplacé pour présenter le dossier.

M. LERICHE demande si le projet de bourse aux livres fonctionne bien d'habitude, au regard du bilan des années précédentes.

M. MORICE précise que le projet plaît aux étudiants qui ont fait des retours positifs dessus.

Mme KIKER trouve dommage qu'il y ait un désengagement des étudiants porteurs du projet au détriment des étudiants de l'université. Il était pourtant convenu qu'il y ait une présentation à la CFVU.

M. RULENCE s'interroge sur le désengagement des étudiants et sur le désengagement vis-à-vis du projet lui-même.

M. PIERRE s'interroge sur le fait qu'il ne soit pas indiqué le nombre de bénéficiaires. De plus, il s'étonne de la formule selon laquelle il faut adhérer à l'association pour pouvoir bénéficier de cette action.

M. MORICE soumet le projet au vote.

Le dossier FSDIE ci-dessous est rejeté.

La décision est prise à la majorité avec 15 voix contre et 7 abstentions.

	Projets	Subvention demandée	Subvention accordée
UGEAC UNEF	BOURSE AUX LIVRES	1335.00 €	0.00€

Le dossier FSDIE ci-dessous est approuvé.

La décision est prise à l'unanimité avec 22 voix pour.

	Projets	Subvention demandée	Subvention accordée
Rencontres étudiantes et associations étudiantes CAMPUS CHOLET	Animation du campus par la DCI, le SUMMPS, SUAPS, INFO CAMPUS Présentation des actions et missions de chaque service ou direction aux étudiants de Cholet. Présence des partenaires culturels (carte culture), élus de la ville <b>Dégustation de focaces</b>	652.00 €	652.00 €

M. PIERRE précise que ces animations ont beaucoup plu aux étudiants. Cette journée a également été l'occasion de lancer la carte culture à Cholet, jusqu'alors, elle n'était mise en place qu'à Angers

#### 4.3 Bilan des césures

Mme REY présente le bilan des césures pour l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture (Cf. Diaporama en annexe). Il s'agit de la composante au sein de laquelle il y a le plus de demandes de césure.

Mme REY indique qu'il serait bon d'augmenter la visibilité, sur le site internet, de la nécessité pour les étudiants en césure de payer les frais de sécurité sociale. Cette notion semble méconnue et pose problème au moment des inscriptions.

Mme KIKER demande comment sont mis en place les contrats pédagogiques.

Mme MALLET répond que les enseignants proposent des contrats pédagogiques pour les étudiants qui font une césure de sorte à ce qu'ils s'interrogent sur leur projet professionnel, mais ce n'est pas obligatoire.

Mme KIKER demande si dans l'optique de promouvoir les césures auprès des étudiants la mise en place de réunions d'information sur ce sujet est envisageable.

Mme REY explique qu'au sein de l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture, elle a fait une réunion sur la césure en février dernier. Cette initiative sera reconduite en 2018.

**5. Questions diverses**

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h32.

**La Vice-présidente formation et vie  
universitaire,**

*Sabine MALLET*



**ANNEXE**

Diaporama de la séance du 23 octobre 2017.

# Commission de la formation et de la vie universitaire

lundi 23 octobre 2017

## Ordre du jour

1. Informations
2. Approbation des procès-verbaux
3. Enseignement et conventions
4. Vie étudiante

# 1. Informations

PIA 3 Nouveaux Coursus à l'Université  
(NCU)

Thélème

Co-porté par l'Université d'Angers et Le  
Mans Université

# Pourquoi une réponse à l'appel à projet nouveaux cursus ?

- **Accroissement des effectifs à l'université** > + 15% de primo entrants depuis 2 ans sur les deux établissements
- **Une volonté d'accompagner chaque étudiant.e dans sa réussite**
- Un projet de **territoire(s)**
- **Une expérience commune et un partage de valeurs** > Une réponse commune à l'appel à projets PIA3

# Amplifier la dynamique de réussite

- **PluriPass** (alternative à la PACES)
- **Liaisons Lycées / Universités (LLU)**
- **Réussite en Licence**
- Formations accessibles à **distance**
- Référentiels de formation **par compétences**
- Dispositifs en faveur des **étudiant.e.s en difficulté**
- **Formations professionnalisantes**

# Pourquoi une réponse à l'appel à projet nouveaux cursus ?

- **Accroissement des effectifs à l'université** > + 15% de primo entrants depuis 2 ans sur les deux établissements
- **Une volonté d'accompagner chaque étudiant.e dans sa réussite**
- Un projet de **territoire(s)**
- **Une expérience commune et un partage de valeurs** > Une réponse commune à l'appel à projets PIA3

# Amplifier la dynamique de réussite

- **PluriPass** (alternative à la PACES)
- **Liaisons Lycées / Universités (LLU)**
- **Réussite en Licence**
- Formations accessibles à **distance**
- Référentiels de formation **par compétences**
- Dispositifs en faveur des **étudiant.e.s en difficulté**
- **Formations professionnalisantes**

# Un nouveau modèle d'université

**Permettre à chaque étudiant.e de suivre sa licence à son rythme en l'accompagnant depuis le lycée.**

**Un projet baptisé Thélème en référence à l'abbaye rabelaisienne et sa devise « Fais ce que voudras ».**

# Un continuum Bac-3 Bac+3

- Construire des **équipes pédagogiques L-3/L+3**
- Déployer le **projet personnel professionnel de l'étudiant.e** (3PE) dès le lycée
- Valider des ECTS **dès la 1<sup>re</sup> et la terminale**
- Accompagner l'**orientation** par des tests d'auto-positionnement dès le lycée
- Utiliser un **environnement numérique** de travail commun lycées/universités (repères)

# Réorganisation profonde de la licence

Création de parcours **flexibles et individualisés** :

- Disparition des **cadres actuels** de la licence : semestres, années, redoublements...
- Possibilité de faire sa licence à son rythme : 2, 3 ou 4 ans...
- **Nouveaux rythmes** : séquençage de l'année en 5 périodes de 6 semaines

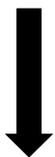
# Transformation des modes d'évaluation

- D'une logique descriptive des compétences à une logique **d'enseignement et d'évaluation par les compétences**
- Permettre aux étudiants d'identifier et de capitaliser les compétences (du lycée jusqu'à la fin de la licence via un **e-portfolio**)
- Systématiser dans tous les parcours le développement des **compétences transversales** (*soft-skills*)
- **Transformer les modes d'évaluation** pour rendre les étudiants actifs (projets tutorés, évaluations par les pairs, oraux ...)

# Un tutorat sous 4 formes

## TUTORAT Orientation

Méthodologie  
Conseils  
Orientation



Lycéen.ne.s

## TUTORAT Renforcement

Cours  
Soutien



Etudiant.e.s  
plutôt L1  
en difficulté  
Etrangers

## TUTORAT Consolidation

Classes virtuelles  
en soirée



Etudiant.e.s plutôt  
autonomes  
FTLV  
Stagiaire Formation  
continue  
RSE

## TUTORAT Perfectionnement

Préparation intensive  
Poursuite  
études/recherche  
Parrain d'entreprise



Etudiant.e.s  
autonomes rapides  
Double licence  
CMI

# Une université bimodale

- **Modes d'apprentissage** : campus classique en présentiel et enseignements à distance
- **Dispositifs de remédiation** par le numérique (forum, Mooc...)
- **Autoévaluation** en ligne
- **E-Portfolio** personnel
- **Accessibilité** de la formation tout au long de vie

# Les acteurs du projet

- **Les deux universités**
  - > Un projet d'établissement(s)
- **Le Rectorat** en soutien
- **11 lycées publics partenaires :**
  - > 6 lycées en Maine-et-Loire
  - > 4 lycées en Sarthe
  - > 1 lycée en Mayenne

# Calendrier

- Mise en place **progressive** du projet
- **Septembre 2018** : 1<sup>re</sup> opération de parrainage auprès des classes de seconde
- **Septembre 2021** : 1<sup>rs</sup> étudiant.e.s  
« Thélème »

# Budget

## **Budget total prévisionnel :**

30 millions € sur 10 ans

- UA = 58%
- LMU = 42%

## **Montant de la dotation PIA 3 :**

13,290 millions €

(3<sup>e</sup> budget national sur 17 lauréats)

# Un nouveau modèle d'université

**Permettre à chaque étudiant.e de suivre sa licence à son rythme en l'accompagnant depuis le lycée.**

**Un projet baptisé Thélème en référence à l'abbaye rabelaisienne et sa devise « Fais ce que voudras ».**

# Un continuum Bac-3 Bac+3

- Construire des **équipes pédagogiques L-3/L+3**
- Déployer le **projet personnel professionnel de l'étudiant.e** (3PE) dès le lycée
- Valider des ECTS **dès la 1<sup>re</sup> et la terminale**
- Accompagner l'**orientation** par des tests d'auto-positionnement dès le lycée
- Utiliser un **environnement numérique** de travail commun lycées/universités (repères)

# Réorganisation profonde de la licence

Création de parcours **flexibles et individualisés** :

- Disparition des **cadres actuels** de la licence : semestres, années, redoublements...
- Possibilité de faire sa licence à son rythme : 2, 3 ou 4 ans...
- **Nouveaux rythmes** : séquençage de l'année en 5 périodes de 6 semaines

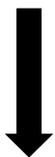
# Transformation des modes d'évaluation

- D'une logique descriptive des compétences à une logique **d'enseignement et d'évaluation par les compétences**
- Permettre aux étudiants d'identifier et de capitaliser les compétences (du lycée jusqu'à la fin de la licence via un **e-portfolio**)
- Systématiser dans tous les parcours le développement des **compétences transversales** (*soft-skills*)
- **Transformer les modes d'évaluation** pour rendre les étudiants actifs (projets tutorés, évaluations par les pairs, oraux ...)

# Un tutorat sous 4 formes

## TUTORAT Orientation

Méthodologie  
Conseils  
Orientation



Lycéen.ne.s

## TUTORAT Renforcement

Cours  
Soutien



Etudiant.e.s  
plutôt L1  
en difficulté  
Etrangers

## TUTORAT Consolidation

Classes virtuelles  
en soirée



Etudiant.e.s plutôt  
autonomes  
FTLV  
Stagiaire Formation  
continue  
RSE

## TUTORAT Perfectionnement

Préparation intensive  
Poursuite  
études/recherche  
Parrain d'entreprise



Etudiant.e.s  
autonomes rapides  
Double licence  
CMI

# Une université bimodale

- **Modes d'apprentissage** : campus classique en présentiel et enseignements à distance
- **Dispositifs de remédiation** par le numérique (forum, Mooc...)
- **Autoévaluation** en ligne
- **E-Portfolio** personnel
- **Accessibilité** de la formation tout au long de vie

# Les acteurs du projet

- **Les deux universités**
  - > Un projet d'établissement(s)
- **Le Rectorat** en soutien
- **11 lycées publics partenaires :**
  - > 6 lycées en Maine-et-Loire
  - > 4 lycées en Sarthe
  - > 1 lycée en Mayenne

# Calendrier

- Mise en place **progressive** du projet
- **Septembre 2018** : 1<sup>re</sup> opération de parrainage auprès des classes de seconde
- **Septembre 2021** : 1<sup>rs</sup> étudiant.e.s  
« Thélème »

# Budget

## **Budget total prévisionnel :**

30 millions € sur 10 ans

- UA = 58%
- LMU = 42%

## **Montant de la dotation PIA 3 :**

13,290 millions €

(3<sup>e</sup> budget national sur 17 lauréats)

## 2. Approbation des procès-verbaux

### POUR VOTE

- Procès-verbal du 25 septembre 2017

# 3. Enseignement et conventions

## 3.1 Conventions

### POUR VOTE

- Convention IUT/lycée R.Elizé de Sablé sur Sarthe (LP Maintenance des Systèmes automatisés)
- Convention IUT/lycée d'Estournelles de Constant de La Flèche (LP Génie Electrique pour le Bâtiment)
- Convention IUT/lycées J. Moulin et Le Fresne d'Angers (LP Biologie Analytique et Expérimentale)
- Convention UFR DEG/Institut des métiers du notariat (LP Métiers du notariat)
- Convention UFR DEG/IFCS (Master Administration des Entreprises parcours Santé)
- Convention UFR ESTHUA/CCI du Vaucluse (LP Métiers des Arts Culinaires et des Arts de la Table)
- Convention double diplôme UFR LLSH/Worcester

# 3. Enseignement et conventions

## 3.2 Créations de diplômes nationaux

### **POUR VOTE**

- LP Intervention sociale parcours  
Accompagnement et insertion des publics étrangers et/ou vulnérables (IUT)
- DEUST Economie Gestion Sportifs de haut niveau (UFR DEG)

# Projet de Licence Professionnelle

Département Carrières Sociales de l'IUT Angers-  
Cholet

Accompagnement et insertion  
des publics étrangers et  
vulnérables

# Objectifs généraux

- Proposer une **formation innovante** en lien avec les projets de l'UA (ouverture, responsabilité sociale, diversité des publics étudiants)
- Apporter une réponse pertinente aux problématiques du **département CS** (délocalisation, 1 MCF défaillant, mauvaise lisibilité des options)
- Répondre à un **besoin du territoire** en matière de professionnels compétents dans l'accompagnement de publics migrants et/ou vulnérables.
- Proposer un **niveau licence** (Bac+3) pour un public varié d'étudiants (le niveau des TS n'est reconnu qu'à bac+2)  
.../...



# Un public varié d'étudiants

- Offrir une poursuite d'études en formation initiale :
  - à nos étudiants en **CS** (qui en majorité quittent le Maine-et-Loire pour faire une 3<sup>ème</sup> année de LP)
  - aux étudiants de l'**UA** : DUT GEA, licence générale en SHS + VAE
  - aux étudiants de BTS tertiaire
  - aux étudiants du **CELFE**
- Formation continue: un cursus complet et un parcours modulaire
  - Pour des **professionnels intervenants sociaux** (Assistants de service social, Conseiller en insertion professionnelle, éducateurs spécialisés...) salariés de collectivité (CCAS...), d'associations (CADA, Missions locales...)...



- **Former des professionnels** spécialisés à l'accompagnement, l'insertion et la formation de publics en difficultés (migrants, chômeurs de longue durée ...)
- Accueillir dans la promotion d'étudiants des publics spécifiques et **favoriser leur insertion professionnelle et sociale** (étudiants migrants inscrits au CELFE, personnes en reprise d'étude, professionnels en FC...)
  - ❖ « *Il est urgent désormais d'ouvrir ce type de licence* »  
Directrice régionale de France Horizon, avril 2017
  - ❖ « *On a en face de nous un public migrant qui ne comprend pas notre langue, qui ne connaît pas nos codes culturels mais qui a une grande volonté de travailler. Pour eux, la formation par l'apprentissage est une solution pour leur assurer une insertion* »  
Directrice de Missions locales, avril 2016



- **1. Projet de recherche régional (INFORMA) : fort investissement placé par la FPC pour améliorer l'accès à l'emploi**
  - Plan présidentiel 500 000 DE en formation,
  - Compte Personnel de Formation (CPF)
  - Développement des métiers de conseiller entreprise à Pôle Emploi et conseiller en évolution professionnelle avec les OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé)...
  - « Garantie Jeunes » dans les missions locales
  - Développement de l'alternance pour les jeunes et pour les publics vulnérables (rSa...)



- **2. Projet ARRECO (Accueil et relocalisation des réfugiés en Europe) :**
  - Situation durable et pérenne des migrations  
(pas uniquement conjoncturelle)
  - Développement des structures d'accueil (CADA, CAO)
  - Développement des métiers de conseillers en insertion pour public migrant
  - Demande de professionnalisation et de formation des intervenants sociaux sur la thématique de l'accueil des migrants

# Cadre Institutionnel

Extrait de la circulaire interministérielle n° DGEFP/DPE/DIHAL/2016/398 du 21 décembre 2016 relative à l'insertion professionnelle des bénéficiaires d'une protection internationale

- « Pour répondre à l'enjeu majeur que représentent les arrivées régulières de personnes en besoin de protection fuyant les zones de guerre, la France s'est engagée à accueillir sur deux années, dans le cadre des programmes européens de relocalisation et de réinstallation, 30 700 demandeurs d'asile en besoin manifeste de protection. Il est estimé, au vu des premières arrivées, qu'au moins 15 % des bénéficiaires d'une protection internationale attendus dans ce cadre auront moins de 25 ans (*voir glossaire en annexe 2*).
- A ces flux s'ajoutent les arrivées spontanées sur le territoire français de personnes qui sollicitent la protection de la France, en progression au cours des dernières années. Le nombre de personnes bénéficiaires d'un statut de protection devrait être compris entre 25 000 et 30 000 personnes en 2016.
- Les bénéficiaires d'une protection internationale sont des personnes de toutes nationalités, de profils variés. L'éloignement de l'emploi de ces personnes est principalement lié à leur manque de maîtrise de la langue française et à leur méconnaissance de l'environnement économique français. »



Prépare à des métiers de responsable intermédiaire dans le domaine de l'accompagnement, l'insertion et la formation pour des publics migrants et/ou vulnérables :

- **Chargé d'insertion**
- **Intervenant social**
- **Responsable de plateforme RH,**
- **Coordinateur**
- **Médiateur social**
- **Chargé de mission**
- **Conseiller entreprise en OPCA ou à Pôle Emploi.**



# Formation déclinée en UE ...

**La formation couvre l'ensemble des facettes des métiers de l'insertion et de la formation pour des publics vulnérabilisés par leurs parcours professionnels et migratoires**

- Connaissance **des environnements économiques sociaux et juridiques** du marché du travail et des dispositifs d'insertion et de formation professionnelle (U1 = 130h)
- Connaissance des publics dits éloignés de l'emploi, identification **des institutions et dispositifs d'accueil pour les migrants** et analyse des spécificités territoriales et nationales (U2 = 120h)
- Maîtrise des outils et compétences transversales nécessaires à la compréhension des contextes et à la mise en place des projets individuels et collectifs (U3 = 120h)
- Outils d'expression et de communication (U4 = 80h)
- Projet tutoré (U5 = 100H)
- Stage (U6 = 420H)



- **M1** - Droit des étrangers et droit d'asile
- **M2** - Dispositifs d'accueil des publics étrangers
- **M3** - Politiques de la ville et d'accès au logement
- **M4** - Politiques de l'emploi et de la formation professionnelle
- **M5** - Politiques migratoires européennes et nationales

- **M6** – Parcours, projets et circulations migratoires
- **M7** - Sociologie du chômage, de l'exclusion et des vulnérabilités
- **M8** – Interculturalité
- **M9** - Economie et migrations
- **M10** - Santé des publics migrants et vulnérables

- **M11** - Méthodologie du projet et du diagnostic
- **M12** – Accompagnement et accueil des publics vulnérables
- **M13** - Ecoute active et entretiens
- **M14** - Aspects linguistiques de l'insertion/interprétariat

- **M15** - Informatique
- **M16** - Langue
- **M17** - Gestion : GRH et approche budgétaire
- **M18** - Communication écrite professionnelle
- **M19** - Analyse des pratiques

- **UE 5 Projet Tutoré (100h)**
  - Réalisation par l'étudiant d'un diagnostic territorial en lien avec la formation professionnelle, le marché de l'emploi, les dispositifs d'insertion, le chômage sur un territoire donné (selon commanditaire)
- **UE 6 Stage professionnel (420h)**
  - 12 semaines + mémoire professionnel

# ... et en blocs de compétences

- **Bloc transversal (UE3 ; UE4)**
  - Compétences linguistiques
  - Compétences informatiques
  - Compétences méthodologiques
  - Compétences comptable et gestion des ressources humaines
- **Disciplinaire (UE1 ; UE2)**
  - Bien connaître les problématiques d'emploi, d'insertion et de formation
  - Bien connaître les publics vulnérables et migrants
  - Conduire un accompagnement individuel et collectif
  - Travail en réseau et approche territoriale et partenariale
- **Professionnel (UE5 ; UE6)**
  - Construire et évaluer des parcours individualisés d'insertion
  - Mener à bien des projets de formation, d'accompagnement social ou professionnel
  - Développer les partenariats et les partages d'expériences

- **2 co-responsables de la LP : Manuella Roupnel-Fuentes Samuel Delépine** pour assurer la continuité de la direction de la formation en cas d'absence de l'un d'eux (CRCT, délégation CNRS, mutation...)
- **Cours assurés pour environ 45% par les enseignants permanents de CS (215 h) :**
  - Carole Darmon, PRAG en anglais (20h)
  - Samuel Delépine, MCF en géographie sociale (23<sup>e</sup> section — 65h)
  - Sylvie Duffar, PRAG en gestion et comptabilité (40h)
  - Manuella Roupnel-Fuentes, MCF en sociologie, (19<sup>e</sup> section — 70h)
  - Stéphane Wable, PRAG en sciences économiques et sociales (20h)
- **Répartition des responsabilités administratives au sein de CS entre Carole Darmon, Sylvie Duffar et Stéphane Wable**
- **Conseil de perfectionnement** composé de représentants du corps enseignant, de représentants d'étudiants et de professionnels issus du réseau partenarial

- **35% des modules assurés par des universitaires :**
  - Me Taxil (PR de droit international)
  - M. Caillaud (DR CNRS DCS)
  - M. Gratton (MCF en psychosociale)
  - M. Heichette (Doctorant en sociologie)
  - M. Kilanga (PR CeLFE)
  - Me. Fouchet (Coordinatrice CeLFE)
- **Environ 25% par des professionnels partenaires à Angers**
  - M. Valenzuela, (Chargé de développement à l'UT49 DIRRECTE)
  - Me Mousseau-Fernandez, (Directrice de France Horizon PDL)
  - M. André, (Directeur des restos du cœur)
  - Me Bertru Besson, (Conseillère Pôle Emploi)
  - Me Guilberteau, (Assistante Sociale)
  - Me Aimé (Conseil départemental évaluation des SIAE)



# Mutualisations possibles

- **DUT GEA IUT (9h) :**
  - Gestion du recrutement et de la formation
- **LP CHV UA (20h) :**
  - Encadrement des personnes dites vulnérables
- **CeLFE UA (80h) :**
  - Approche culturelle de la migration
  - Renforcement linguistique et expression écrite et orale
- **CU Accueil des réfugiés U Angers — U Nantes (40h) :**
  - Droit des étrangers et droit d'asile
  - Dispositifs d'accueil des publics étrangers
  - Parcours, projets et circulations migratoires



# Des partenaires soutenant le projet

- **Soutiens des incontournables du secteur** (intervention dans les cours ; proposition de stages rémunérés ; possibilités d'insertion professionnelle) :
  - **Les structures d'accueil et d'encadrements des « migrants » :** France Horizon (s) ; SOS ; CAO ; France Terre d'Asile ; CCAS d'Angers ; Direccte UT Angers
  - **Les structure d'accompagnement vers l'emploi et la formation :** Pôle Emploi ; Missions locales ; Adapéi49 ; Apprentis d'Auteuil ; le PLIE (Plan locaux d'Insertion) ; Cap Emploi ; Agefiph (*Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées*) ; ETTI (Entreprises de travail temporaire d'insertion)
  - **Les organismes de formation :** Cap savoir ; Infodil ; Retravailler dans l'Ouest Angers ; OPCALIA ; UNIFORMATION ; Agefos ; FAF.TT ; FAFSEA ; Fongecif ; CDIAE (conseil départemental de l'insertion)
  - **Les réseaux :** IRESA ; ALDEV ; Réseaux chantiers 49 Maine et Loire ; FNARS ; COORACE



# DEUST Sportifs de Haut Niveau

Présentation par Christelle  
BOULICAUT, Chargée de la formation  
continue

# Un contexte à prendre en compte

## ■ L' Université d'Angers

- Souhait de remédier au taux d'échec important de ce public spécifique SHN.

## ■ Les Clubs : logique avérée de « double parcours »

- Besoin de Recruter mieux et fidéliser les sportifs
- Visibilité très faible sur l'offre de formations adaptées
- Recherche de formations adaptées ne mettant pas en péril les résultats sportifs

## ■ Les Sportifs peu enclins à une stratégie de « double parcours »

- Focalisation sur les résultats sportifs
- Echec important dans les formations universitaires (démotivation, focus sport et résultats sportifs): formations standards trop exigeantes
- Visibilité très faible sur l'offre de formations adaptées

## ■ Les Parents sensibles au double parcours

- Sécuriser l'avenir de leurs enfants
- Visibilité très faible sur l'offre de formations adaptées

# Un dispositif contraint

- Le dispositif devra être :
  - Professionnalisant
  - Source d'insertion
- Le dispositif devra:
  - Etre ouvert aux bacheliers (public majoritaire)
  - Respecter les contraintes sportives afin de répondre aux objectifs de chacun.
  - Permettre la poursuite d'études

# Un dispositif cadré

- **Durée Maximum 2 ans** (moyenne des contrats sportifs)



- **2 demi-journées par semaine** (respecter les contraintes sportives et éviter les dispenses d'assiduité)



- **Formation en « blended-learning »** couplant l'apprentissage à distance en autonomie avec des regroupements et des rencontres individuelles (les clubs ont pour la plupart des salles à disposition dans les clubs afin de limiter la logistique des joueurs)

- **Implication indispensable** des clubs et **Tutorat de l'université** pour pallier aux démotivations.

- **Possibilité de cours sur demande et d'accompagnement** pour reprendre des cours en ligne incompris ou mal intégrés. (idéalement)

- **Possibilité de poursuite d'étude** pour les plus motivés



# Un domaine de formation à définir

- Peu de sportifs se projettent dans l'avenir.
  - Ne savent pas quelle formation intégrer
- Clubs reçoivent peu de demandes de formation.
  - Les demandes sont rares et disparates
- Les encadrants voient une opportunité de professionnalisation dans le domaine sportif (peu de reconversion envisagée)
  - Domaines de formation dans les métiers du sport, linguistique, psychologie (sur actions courtes: modules du DEUST?)

•

# Domaines de formation induits

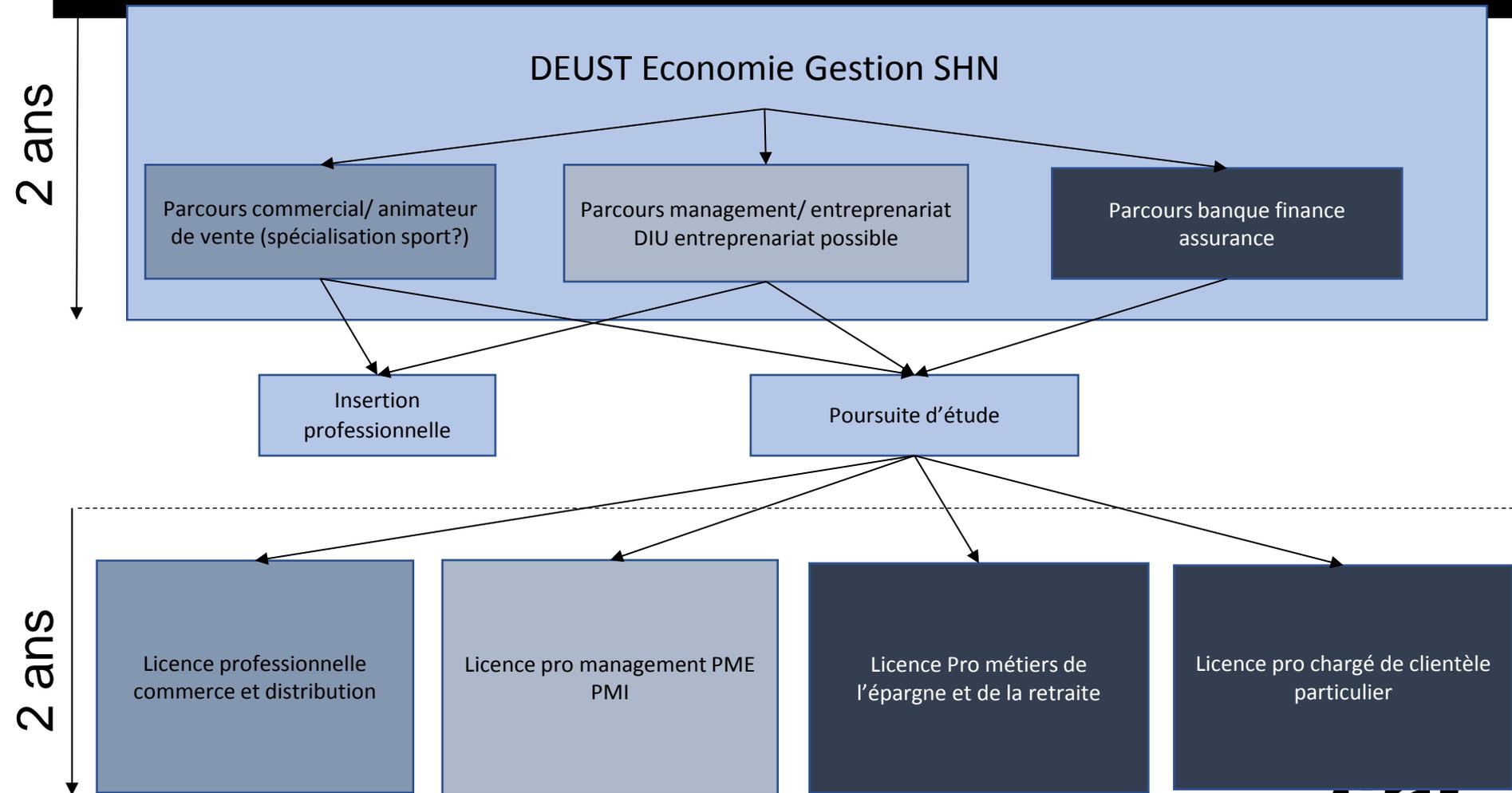
Aucun domaine de formation clairement identifié.

- **Focus sur les compétences des sportifs** (référentiel de compétences INSEP) et encadrants pour définir des parcours adaptés aux compétences transférables: compétences identifiées correspondent aux besoins pour des **métiers de relations humaines et de création d'entreprise**
- Grande majorité d'étudiants sportifs actuels en **gestion**.
- Etude Mécèn'Elite Anjou montre **intérêt pour les formations en commerce et distribution**
  - [visite site Mécèn' Elite Anjou](#)
- **Délimitation du nombre de parcours** pour optimiser la lancement de la formation tout en proposant une offre satisfaisante

# Secteurs d'activité possibles

	Compétences sportifs	Secteur d'activité 1 Commerce	Secteur d'activité 2 bancaire	Secteur d'activité 3 entrepreneuriat
Capacités:	Adaptabilité	x	x	x
	Souplesse et patience	x	x	x
	Force de caractère	x	x	x
	Persévérance et détermination	x	x	x
	Écoute	x	x	x
	Goût de l'effort	x	x	x
	Esprit d'équipe	x	x	x
Grands domaines de compétence	Se préparer	x	x	x
	s'entraîner	x	x	x
	définir des stratégies de progression	x	x	x
	S'engager	x	x	x
	gérer son temps et les priorités	x	x	x
	analyser les résultats	x	x	x
	S'adapter aux différents contextes sociaux et culturels	x	x	x
Communiquer, négocier et promouvoir	x	x	x	

# Présentation du DEUST et des parcours



# Métiers visés

- Parcours commercial: **animateur de vente** (spécialisation sport?)
  - Recrutement magasins de sport dès bac +2
  - Sportifs haut niveau = réelle valeur ajoutée/spécialisation
- Parcours management/ entrepreneuriat: **management d'équipe et création d'entreprise**
  - Créateurs d'entreprise
- Parcours banque finance assurance: **chargé de clientèle**
  - Recrutement banques dès bac +3

# DEUST: Objectifs de la formation

Objectifs de formation: Répondre aux objectifs de chacun.

Permettre aux sportifs de poursuivre une formation universitaire **sans mettre en péril la pratique sportive.**

Objectif 1 : Prendre conscience de ses capacités et préparer son projet de deuxième partie de carrière

Objectif 2: Se professionnaliser

Permettre aux clubs de **mieux recruter et fidéliser les sportifs.**

**Améliorer le taux de réussite** de ce public sur nos formations universitaires.

**Rassurer les parents** soucieux de la reconversion de leurs enfants

Public cible et pré requis:

Tout candidat titulaire d'un baccalauréat technique, professionnel ou général  
ET

Sportif de haut niveau ou en devenir (inscrit en centre de formation ou exerçant son activité sportive sur un niveau **minimum régional?**

# DEUST: présentation

Composante de rattachement : Faculté de droit d'Economie et de gestion

Durée 2 années

- **Type de diplôme** : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques(DEUST)

- **Présentation:**

Une formation universitaire et professionnelle : le DEUST Economie Gestion forme en 2 ans des professionnels en mesure de s'insérer directement sur des postes de

- Animateurs de vente
- Management d'équipe / Créateur d'entreprise

Elle permet également d'acquérir une base d'apprentissage pour accéder aux licences professionnelles suivantes

- Licence professionnelle Distrisup management (Commerce et Distribution)
- Licence professionnelle management PME PMI
- Licence professionnelle chargé de clientèle
- Licence professionnelle métiers de l'épargne et de la prévoyance

# DEUST: modalités pédagogiques

## ■ Méthodes pédagogiques

- Cours en ligne avec regroupement pour travaux de groupes
- Cours en ligne construit en méthode active: recherche d'information et travail de construction du cours.
- Rencontres individuelles (chèques formation ?)
- Mini-Stages immersion découverte en première année: Découverte des métiers et secteurs d'activité / Partenaires entreprises (grande distribution, créateurs d'entreprise: CCI/ ancien SHN, banque)
- Stages métiers en deuxième année(6 semaines minimum) (attention décathlon demande stage minimum 1,5 mois pour réelle valeur ajoutée / investissement entreprise)
- Dispositif de soutien (DARE)
- Aide à l'élaboration de votre projet personnel et professionnel.
- Accompagnement individualisé (chèques formation)

## ■ Double parcours possible avec le DIU Etudiant Entrepreneur sur Statut National Etudiant Entrepreneur SN2E. Deux conditions pour accéder à cette offre SN2E/DIU EE

- Avoir un projet entrepreneurial (Un étudiant sans projet entrepreneurial ne peut obtenir le Statut National Etudiant Entrepreneur, clé d'entrée au DIU Etudiant Entrepreneur)
- Etre retenu par le Comité d'Engagement SN2E PEPITE (dossier de candidature, éventuel entretien).



# DEUST : contenu par semestre en cours de définition

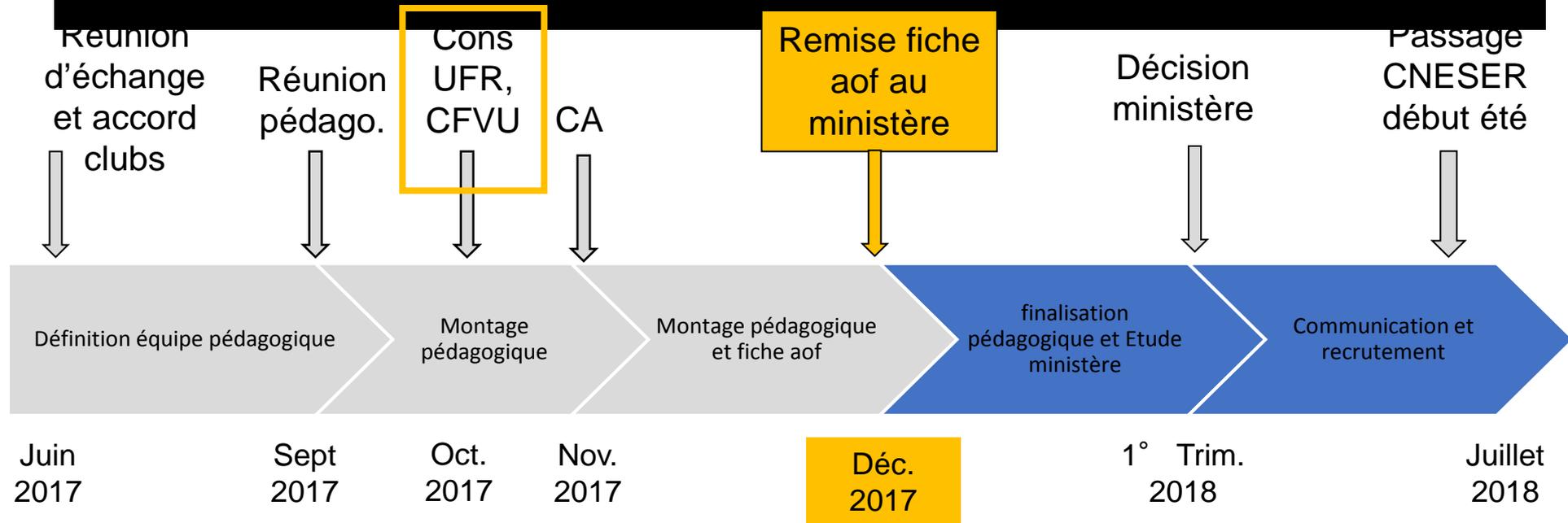
Matières	S1	S2	S3	S4
Découverte de ses capacités et de leur transférabilité dans le monde du travail (intervention psychologue Margaux Chaline (Boxeuse HN))	x			
Sensibilisation problèmes économiques contemporains	x			
Management et fonctions de l'entreprise (grandes fonctions de l'entreprise) > L1 eco gestion (Comprendre les différents métiers accessibles (quels métiers, fiches métiers, réflexion sur les missions, responsabilités, intérêts et limites de l'insertion sur le secteur)	x			
Les bases du Marketing (4P)	x			
Droit privé		x		
Statistiques descriptives		x		
Relations commerciales		x		
Communication multicanal		x		
Mini stages chez partenaires		x		
Introduction produits épargne assurance crédit			x	
Techniques de vente, relation client			x	
Gestion de stocks			x	
Comptabilité			x	
Informatique (excel, word)				x
Culture numérique				x
Anglais				x
Préparation et orientation vers le monde du travail: Maîtrise des techniques de recherche d'emploi (Cours et tutoriels en ligne pour techniques recherches d'emploi, CV, lettre de motivation avec regroupements pour finaliser les documents)				
Créer son réseau professionnel (Recherche de réseau professionnel et Création d'évènements autour d'une thématique liée au secteur d'activité (ex colloque, conférence...))			x	x



# Modèle Economique

publics	Financement possible	Politique tarifaire	Affectation et financement des ressources	Politique de rémunération des intervenants
Sportifs de haut niveau sous contrat de travail ou Sportifs amateurs actifs	OPCALIA (ok) UNIFORMATION individuel Clubs (possible)	Tarif FC. Encadré par le marché (9,15 à 15€ de l'heure stagiaire selon politique de branches et OPCA)	Dotation Université (dans service et fonction agents titulaires)  +	Barème heures complémentaires pour formation mixte FI/FC ?
Sportifs en centre de formation	Clubs (peu) Individuel (peu) Pole emploi/ missions locales? Région ? Partenaires?	Tarif FI, Imposée par les financeurs et politique dérogatoire de l'UA pour publics spécifiques (DE...)	Autofinancement sur ressources propres?	
Sportifs amateurs en devenir étudiants	Clubs (peu) Individuel (peu) Pole emploi/missions locales? Région ? Partenaires?	Tarif FI, Imposée par les financeurs et politique dérogatoire de l'UA pour publics spécifiques (DE...)		

# Suites du projet



## A faire dans composante:

- Accord enseignants
- Définition responsable pédagogique
- Définition du contenu en co-construction milieux professionnels.
- Fiche AOF
- Validations institutionnelles

# 3. Enseignement et conventions

## 3.3 Créations de diplômes universitaires

### POUR VOTE

- DU Adoption et pratiques professionnelles UFR LLSH
- DIU Hépatites UFR Santé
- DIU Oncologie comparée UFR Santé
- DIU Médecine manuelle UFR Santé
- DIU Qualification à l'exercice de la médecine générale UFR Santé

# 3. Enseignement et conventions

## 3.4 Maquettes/MCC

### **POUR VOTE**

- Maquette de la formation LP Archives et patrimoine
- Modification MCC L3 Psychologie
- Modification des modalités de passage au niveau supérieur n+2 du DU Etudes françaises

# 3. Enseignement et conventions

## 3.5 Projet innovant

### POUR VOTE

- Remise à niveau par apprentissage en autonomie et formation à distance porté par le département QIF de l'ISTIA et le département mathématiques de l'UFR Sciences

# 4. Vie Etudiante – Projets FSDIE

## 4.1 PROJETS FSDIE

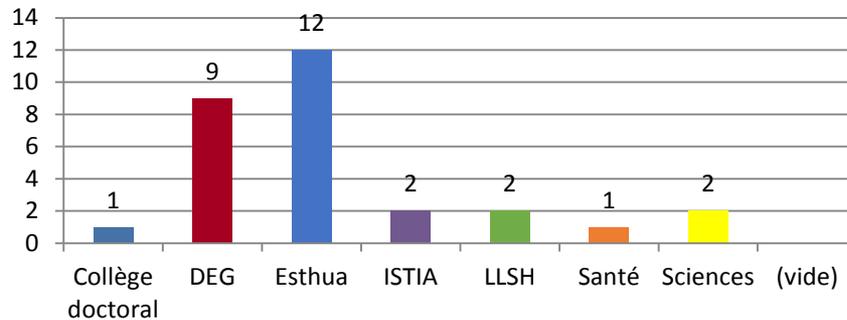
**POUR VOTE**

Projets	CVE 09.10	CFVU
Compléments Campus Day :		
BDE APA	239,00€	239,00€
Les Courants Numériques	80,00€	80,00€
BDE Droit	200,00€	200,00€
ALEA (salon du livre à Paris)	710,00€	710,00€
FENEPSY	3 000,00€	3 000,00€
PSY'DEJ	53,00€	53,00€
BDE GUEST :		
Voyage à Barcelone	3 000,00€	3 000,00€
Gala aux Greniers St-Jean	2 000,00€	2 000,00€
BDE M'INT Rencontres aux Jardins d'Anjou	1 284,00€	1 284,00€
Animation du campus de Cholet	652,00€	652,00€
UGEAC UNEF (bourse aux livres)	ABSENT	1 335,00€
	<b>11 218,00€</b>	<b>12 553,00€</b>

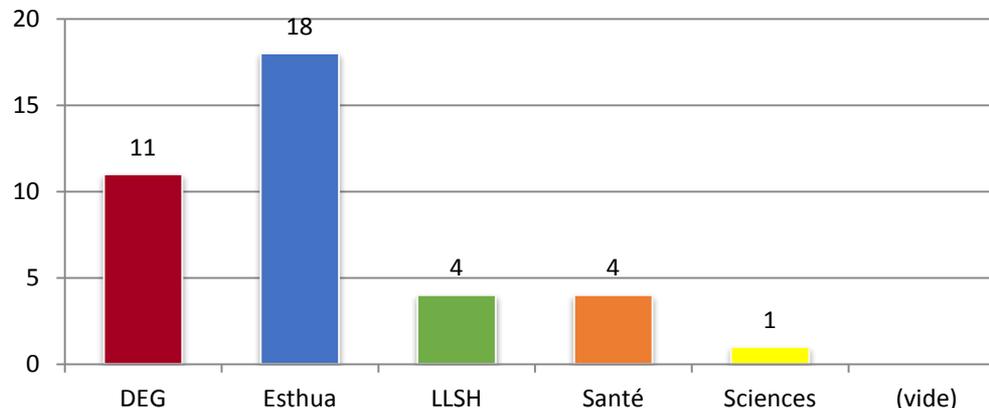


# 4. Vie Etudiante – Bilan des césures

- 29 demandes pour 2016/2017 (27 avis favorables)



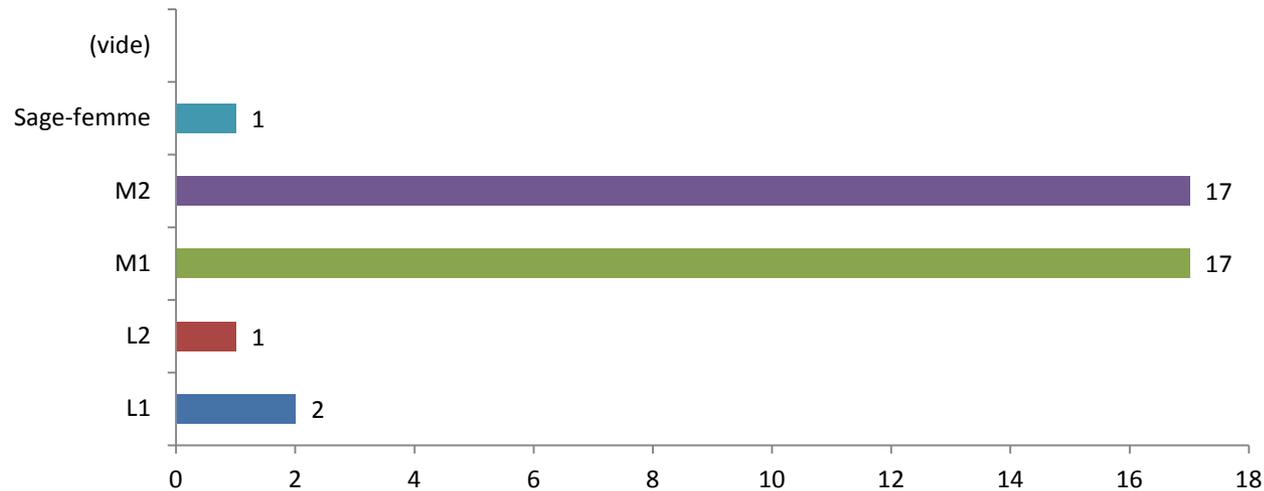
- 38 demandes pour 2017/2018 (38 avis favorables)



# 4. Vie Etudiante - Bilan des césures

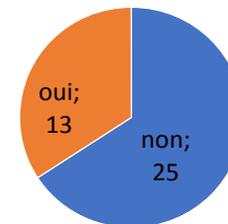
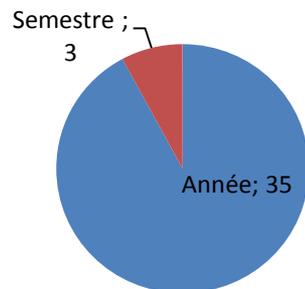
Année suspendue :

*Chiffres 2017/2018*



Durée césure :

Contrat pédagogique :



# 4. Vie Etudiante - Bilan des césures

- Quel retour pédagogique sur les césures ?
  - L'exemple UFR ESTHUA Tourisme & Culture
    - 2016/2017 :
      - 10 césures d' 1 an
      - 7 par des étudiants déjà à l'Esthua / 3 par des nouveaux entrants à l'Esthua
      - 1 demande de contrat pédagogique
      - 6 réinscriptions en 2017/2018